



**Avec les  
ruralités,  
cultivons  
demain.**

# Sommaire

3  
Édito

4-5  
Manifeste & signature

6-7  
L'Équipe de la fondation

8  
Missions de la fondation

9  
Chiffres clés de l'activité

10-13  
Temps forts de l'année

14-15  
Grille d'évaluation

16-27  
**Dynamiser le développement  
des territoires ruraux**

28-49  
**Faciliter l'accès à une  
alimentation saine pour tous**

50-60  
**Agri impact**

61-65  
Concours Make IT Agri

66-67  
Les coulisses de la Fondation Avril

# Édito

3

## Une année charnière pour la Fondation Avril !

2024 a marqué un tournant important dans l'histoire de la Fondation Avril, à la fois par les changements humains qu'elle a connus et par la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques validées fin 2023.

Cette année a été en effet marquée par les départs de Gérard Tubéry, Président de la Fondation de 2021 à 2024, et de Bernard de Verneuil, administrateur et membre du collège des fondateurs depuis 2017. Tous deux ont joué un rôle clé dans la structuration de la Fondation et dans le soutien à de nombreux projets à fort impact tant en France qu'en Afrique. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur engagement constant au service de la filière oléoprotéagineuse et de l'intérêt général. Ils nous laissent en héritage une ambition humaniste ainsi que des valeurs de solidarité, d'engagement et d'audace que nous portons collectivement.

En juin 2024, Guillaume Chartier, agriculteur dans l'Oise et administrateur depuis 2021, a été élu à la présidence de la Fondation Avril. Son expérience de terrain et sa connaissance des enjeux agricoles seront des atouts précieux pour guider nos actions. Il est rejoint par Dominique Defay, Emmanuel Leveugle (tous deux agriculteurs), et Marie Rabeisen, administratrice engagée, qui renforcent notre gouvernance dans un esprit de continuité et d'ouverture.

2024 a également été l'année du déploiement de notre nouveau socle stratégique, construit tout au long de 2023 grâce à l'implication des représentants de notre écosystème. Cela s'est traduit notamment par une promesse renouvelée et une ligne éditoriale plus lisible, illustrée par une nouvelle signature: « avec les ruralités, cultivons demain ». Afin de traduire cette ambition dans les projets accompagnés au quotidien, nos critères d'évaluation ont été précisés, favorisant une appréciation plus structurée en lien avec notre mission d'intérêt général et notre ancrage agricole.

Cette nouvelle édition de notre rapport d'activité est la parfaite illustration de notre ambition et missions recentrées. Nous sommes très fiers d'y mettre en valeur les femmes et les hommes que notre équipe accompagne, parfois depuis la création de la Fondation. Ce sont ces portraits et ces témoignages que nous avons voulu partager car ils témoignent de la puissance du collectif et de la mobilisation du monde agricole au service de l'intérêt général.

Créée en décembre 2014 par décret ministériel, la Fondation célébrera en 2025 ses 10 années d'actions. Ce sera l'occasion de revenir sur une décennie d'engagements concrets, mais aussi de projeter la Fondation dans les enjeux à venir: durabilité des modèles agricoles, inclusion, résilience des territoires ruraux, éducation à l'alimentation...

Tout au long de l'année, nous mettrons en valeur ces femmes et ces hommes, mobilisés pour l'intérêt général, que nous avons le plaisir de côtoyer. Tout comme nous, vous constaterez combien leur énergie est contagieuse et inspirante.

**GUILLAUME CHARTIER,**  
Président de la Fondation Avril

**JEAN-PIERRE PAILLOT,**  
Directeur général de la Fondation Avril

# Manifeste

**Partenaires des territoires ruraux et investis d'une mission d'intérêt général, nous sommes avant tout les héritiers d'une histoire collective.**

En 2014, des hommes et des femmes issus du monde agricole et engagés pour le bien commun ont créé une Fondation reconnue d'utilité publique, actionnaire d'Avril : la Fondation Avril.

**Dépositaires de ce modèle singulier, nous accompagnons des projets d'intérêt général en France comme à l'international, en mobilisant le monde agricole et les acteurs des territoires.**

**Nous agissons pour des ruralités vivantes,** en impulsant des projets à impact positif, en encourageant les transitions agricoles vers des agricultures plus durables, en contribuant à la création d'emplois pérennes, en stimulant l'innovation et l'émergence de nouveaux projets impliquant les savoir-faire du monde agricole. Car nous sommes convaincus que la vivacité des territoires ruraux nécessite un tissu économique, social et environnemental solide.

**Nous agissons pour l'accès à une alimentation saine et durable pour tous,** en sensibilisant à la sécurité alimentaire, en favorisant l'accès à une alimentation diversifiée et en soutenant le développement d'une agro-économie durable. Car nous avons conscience du rôle et de la responsabilité du monde agricole dans les enjeux auxquels nous faisons face. Sans a priori, ni solutions toutes faites.

**Pour servir durablement les ruralités et la société, l'humain est notre priorité et le monde agricole, notre allié.**

4

# Signature

5

Engagés aux côtés du monde agricole pour faire vivre les territoires, nous affirmons aujourd'hui notre raison d'être à travers une nouvelle signature :

• **Avec les ruralités, cultivons demain.**



# L'Équipe de la fondation

6



De gauche à droite  
RANGÉE DU HAUT:  
**Millena Araújo**,  
chargée d'affaires Agri Impact;  
**Alexia Fouquet**,  
responsable communication;  
**Jean-Pierre Paillot**,  
directeur général;  
**Khadi Tal-Desprez**,  
responsable pôle Afrique;  
**Noémie Simon**,  
responsable pôle France;  
**Benoît Viron**,  
directeur des investissements  
Agri Impact;

RANGÉE DU BAS:  
**Caroline Hamon**,  
chargée de communication;  
**Salomé Girard**,  
chargée de projet Afrique;  
**Solène Gueguen**,  
stagiaire pôle France;  
**Julie Landucci**,  
assistante de direction & chargée  
de mission éducation à l'alimentation.

7

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a pour rôle de valider les orientations stratégiques de la Fondation et en contrôle sa mise en œuvre. Il vote et gère le budget et le programme d'actions de la Fondation. Il se réunit quatre fois par an, une fois par trimestre. Le Conseil d'Administration est présidé par **Guillaume Chartier** et est constitué de trois collèges :

## Collège des fondateurs



**Guillaume Chartier**

Président depuis juin 2024 en remplacement de Gérard Tubéry  
Agriculteur



**Emmanuel Leveugle**

Secrétaire depuis juin 2024 en remplacement de Bernard de Verneuil  
Agriculteur



**Dominique Defay**

Agriculteur

## Collège des membres de droit

### **Françoise Simon**

Ministère de  
l'Agriculture

### **Nicolas Fairise**

Ministère des Affaires  
Étrangères

### **Marine Fabre**

Ministère de l'Intérieur

## Collège des personnes qualifiées

### **Michel Eddi**

Haut fonctionnaire  
au développement  
durable pour l'ensei-  
gnement supérieur  
et pour la recherche

### **Marie Rabeisen**

depuis juin 2024  
en remplacement d'Hervé  
Lejeune  
Conseil stratégique  
et financier spécialisé  
dans les filières  
agroalimentaires

## Conseil Scientifique

La composition et les missions du Conseil Scientifique sont en cours de révision.

# Missions de la fondation

8

Porteuse d'un modèle singulier de fondation actionnaire, reconnue d'utilité publique, la Fondation Avril accompagne des projets d'intérêt général en France comme à l'international en mobilisant le monde agricole et les acteurs des territoires, au service de ruralités vivantes et d'une alimentation saine et durable pour tous.

Notre équipe et ses partenaires s'investissent aux côtés des porteurs de projets pour impulser, déployer et essaimer des démarches créatrices de valeur sociale, économique et environnementale, au service de ruralités vivantes et d'une alimentation saine et durable pour tous.

Qu'elle soit à l'initiative des actions ou qu'elle intervienne en soutien, la Fondation agit systématiquement dans une logique partenariale, aux côtés des porteurs de projets. Ces partenariats peuvent prendre différentes formes : appels à projets, projets, coopérations, concours, rencontres...

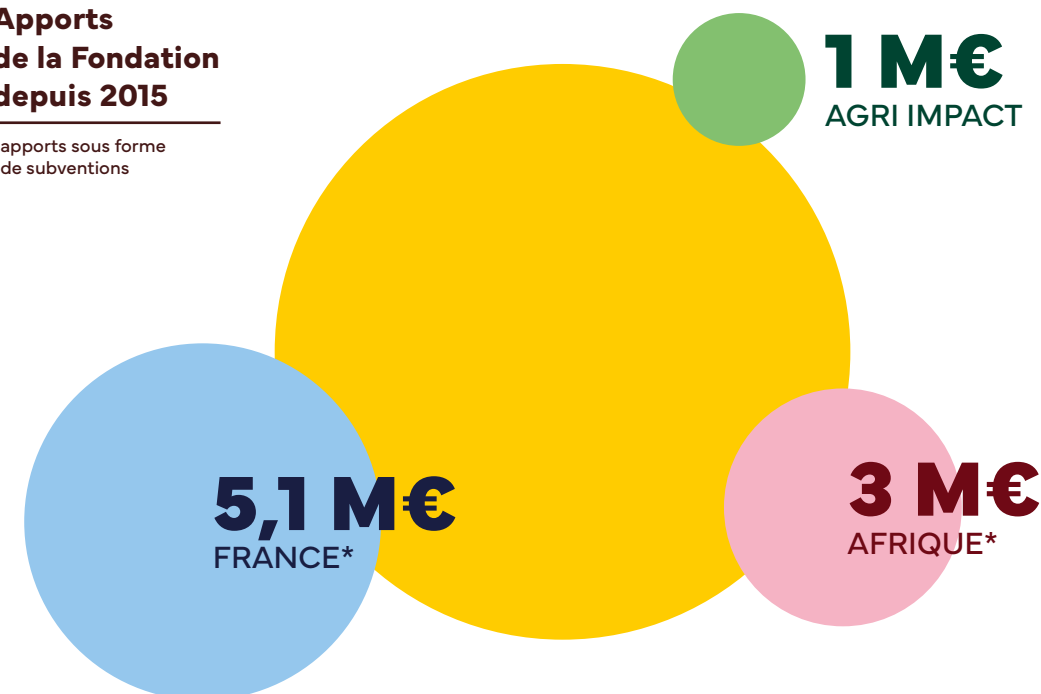


# Chiffres clés

9

## Apports de la Fondation depuis 2015

\*apports sous forme de subventions



Depuis début 2015, date de sa création, la Fondation Avril a soutenu directement plus de 120 projets et près de 70 associations pour un montant total de près de 10 millions d'Euros. La Fondation n'agit jamais seule et s'associe toujours à des partenaires et co-financeurs publics ou privés. Ce sont ainsi près de 15 millions € qui ont été mobilisés avec l'implication de la Fondation depuis sa création.

Dans le même temps, la Fondation a lancé le fonds Agri Impact, géré par Citizen Capital. Elle apporte 1 million d'euros à ce fonds de 30 millions d'euros. Agri Impact prolonge ainsi la mission de la Fondation, en France, en favorisant les transitions agricoles par le développement des filières locales alimentaires et la production d'énergies renouvelables.

En 2024, la Fondation a engagé

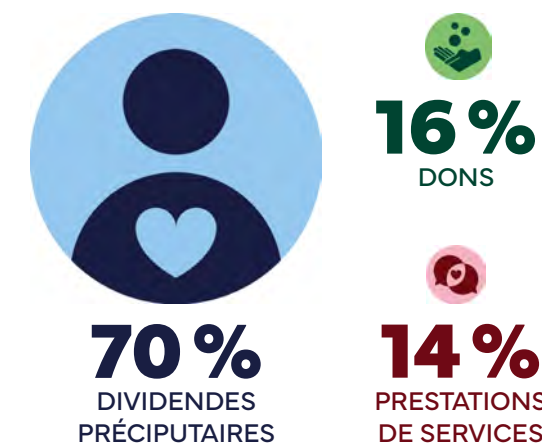
**1,4 M€\*\***

répartis à parts égales entre la France et l'Afrique.

\*\*apports sous forme de subventions et de prestations directement prises en charge par la Fondation

## Ressources 2024

### Répartition des produits



# Temps forts de l'année

10

09/01

TAP2 visites terrain inspirantes dans le Lot



Janvier

Publication du livre blanc TAP1

17/01

Valorisation de l'AAP TAP et du travail de la chaire de l'ESA d'Angers au SIVAL

24/01

Salon BIO360 pour le fonds Agri Impact

27/02

Signature officielle de l'engagement de la Fondation Avril dans le projet Handi-CAP vers l'agriculture

28/02

Participation au lancement des JNagri au SIA (prise de parole)

29/01

Évènement de clôture TAP1 sur le SIA

14/05

Finale Cap Protéines Challenge 3 à l'ESA d'Angers



Mai

Mission au Togo

dans le cadre du développement de trois filières d'oléo-protéagineux: le voandzou, l'arachide et le pois d'Angole



Mai

Mission FERT en Côte d'Ivoire

dans le cadre de son partenariat avec l'Agri-agence Fert pour le développement de la production et de la transformation de niébé pour l'alimentation humaine

05/06

ExpoBiogaz pour le fonds Agri Impact

07/06

Participation aux événements Coup de Coeur des JNagri 2024



10/06

Publication du bilan du programme TAP1



18/06

Rencontre projet AGUR à Dunkerque Collectif des fondations

20/06

Lancement du projet d'appui au développement des filières légumineuses pour l'alimentation animale et humaine en Côte d'Ivoire.



05/09

Lancement du programme Education à l'Alimentation en milieu scolaire en Centre-Val de Loire avec l'Open AgriFood



17/09

Salon SPACE pour le fonds Agri Impact

11

26/09

Signature d'un accord cadre de partenariat entre Afdi - Agriculteurs français et développement international et la Fondation Avril, pour soutenir une agriculture durable en Afrique.



Octobre

Sommet de l'élevage pour le fonds Agri Impact

09/10

Signature d'un accord-cadre de partenariat entre la Fondation Avril et SEMAE en faveur de la sécurité alimentaire dans le monde.



20/06

Finale Make IT Agri à bord de la péniche Thalassa



27/06

Atelier de travail en Grand Est à Metz avec les équipes de la Région

12

Octobre

4 missions de diagnostic en Côte d'Ivoire (Abidjan, Korhogo et Bouaké) pour les filières légumineuses (soja et niébé) au service de l'alimentation animale et humaine.

03/07

Vernissage de l'expo photo Handi-Cap vers l'agriculture



21/11

Accueil de l'exposition Handi-Cap vers l'agriculture dans nos locaux à l'occasion de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH)

25/26 novembre

Participation de l'équipe de la Fondation à la 11<sup>ème</sup> édition du Forum Open AgriFood

02/12

Présentation du poster Le programme Territoires à Agricultures Positives (TAP) en Adour Garonne : un outil complémentaire pour accompagner les transitions agricoles et alimentaires aux 3<sup>èmes</sup> Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable à Montpellier

11/12

Rencontres OléoPro 2024



13

# Grille d'évaluation

14

Millena Araujo, chargée d'affaires pour le fonds Agri Impact, a assuré la conception et le développement de la grille d'évaluation dans le cadre de ce projet transverse.

Lors du séminaire d'équipe de janvier 2024, le thème « établir des outils et critères de ciblage de nos projets » a émergé comme prioritaire.

Cette nécessité s'explique notamment par la clarification stratégique des missions de la Fondation réalisée en 2023, ainsi que par la plus grande visibilité de nos actions grâce à une communication renforcée, qui ont entraîné une hausse significative de sollicitations pour l'accompagnement de projets.

Au-delà de la cohérence avec nos objectifs stratégiques, de l'ambition humaniste de la Fondation et de ses valeurs, il était nécessaire d'ajouter des critères plus opérationnels à l'évaluation des projets, afin d'en améliorer l'efficacité et la pertinence :

- En réduisant le temps passé sur l'évaluation
- En permettant une démarche proactive dans la recherche de projet
- En simplifiant la compréhension de nos partenaires pour garantir une plus grande pertinence des projets proposés
- En améliorant notre lisibilité
- En objectivant les refus

## La grille d'évaluation

Après plusieurs sessions de travail avec les équipes et des échanges avec d'autres fondations partenaires, nous avons déterminé 5 critères d'évaluation, chacun comprenant 3 sous-critères.

Une fois les critères déterminés, le pôle France et le pôle Afrique ont entamé une phase de test d'utilisation de la grille, à la fois sur des projets historiques mais également sur de nouveaux projets. Par ailleurs, d'autres membres de l'équipe ont été sollicités afin d'avoir des regards croisés sur l'évaluation des projets.

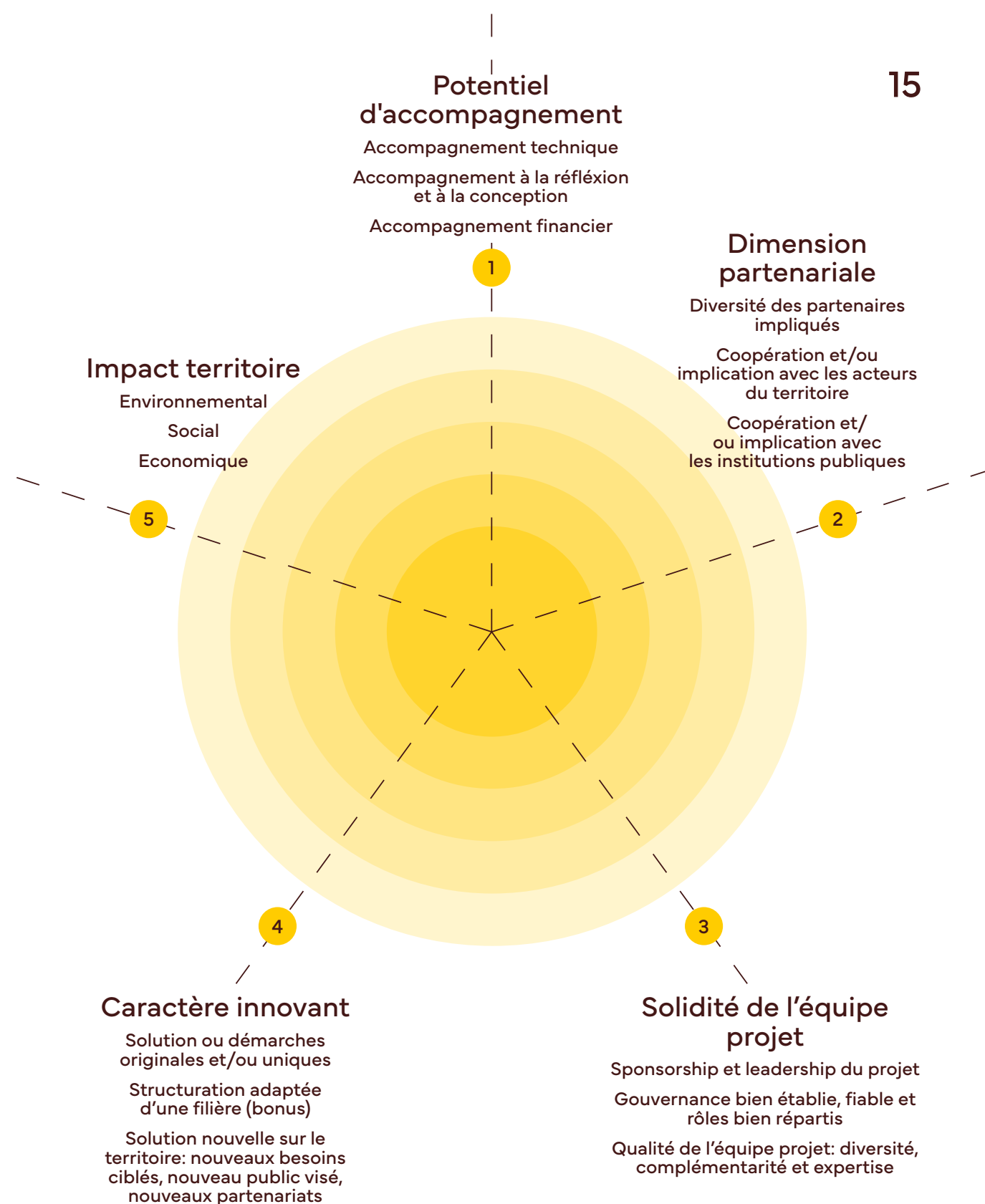
Plusieurs conclusions sont ressorties de cette phase de test :

- Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui permet de structurer et objectiver les choix de projets à accompagner
- Les équipes ont développé une compréhension commune de l'application des critères
- Il s'agit d'un outil fiable
- Il permet de prendre du recul vis-à-vis des informations partagées par les porteurs de projet, tout en faisant émerger des questions pour en approfondir la compréhension

Après une année de développement et de tests, l'outil d'évaluation a été finalement présenté au conseil d'administration de mars 2025 pour validation.

Les équipes de la Fondation disposent désormais d'un outil précis, pratique et fiable pour mieux choisir et accompagner les projets.

15





**Dynamiser  
le développement  
des territoires ruraux**

# Ouvrir les champs du possible

Fidèle à ses valeurs humanistes, la Fondation Avril a choisi de soutenir à partir d'octobre 2023 le projet « Handi-CAP vers l'agriculture ! » porté par les Chambres d'agriculture de Bretagne. Au-delà de son appui financier, la Fondation a activement contribué à la diffusion des outils créés auprès de ses partenaires et a soutenu la mise en lumière de ce sujet essentiel.



Le handicap demeure un sujet largement tabou dans le milieu agricole, bien qu'il touche plus de 25 000 professionnels. **Le projet vise à faire évoluer les représentations en valorisant les parcours de celles et ceux qui, malgré des limitations physiques ou psychiques, exercent avec succès un métier agricole. Il vise à sensibiliser l'ensemble du secteur, employeurs, salariés, futurs professionnels, aux enjeux de l'inclusion, à briser les idées reçues et à encourager les personnes en situation de handicap à envisager l'agriculture comme une voie professionnelle possible et accessible.**



## Un projet structurant au service de l'inclusion

Né en 2020 d'un travail collectif au sein du groupe « Égalité-Parité » des Chambres d'agriculture de Bretagne, « Handi-CAP vers l'agriculture ! » s'est construit pas à pas à travers des témoignages de terrain, des retours d'expérience et un partenariat solide réunissant 23 acteurs du monde agricole, associatif et institutionnel.

**Le cœur du dispositif est un recueil de huit témoignages rédigés en Facile à Lire et à Comprendre (FALC),** enrichis de définitions, de conseils pratiques, de ressources mobilisables et d'aménagements possibles. Distribué à 2 500 exemplaires et largement diffusé en version numérique, ce recueil est accompagné de podcasts, de fiches outils, d'un webinar de formation à la méthode FALC, et d'une exposition photographique

itinérante intitulée « Nouveaux regards sur le handicap en agriculture ». Celle-ci a été accueillie dans plusieurs centres de formation et locaux de partenaires, notamment ceux de la Fondation Avril à Paris. Pour permettre une large diffusion de ce guide, une conférence de presse a été organisée en langue des signes française au sein de l'exploitation laitière de Magali et Laurent Guérin, tous deux malentendants. Un temps fort régional, organisé en septembre 2024 en centre Bretagne, a également réuni 180 participants autour de partages d'expériences et de perspectives concrètes pour faire avancer l'inclusion.

**Le projet s'est vu récompensé d'une Étoile Innov'Space dans la catégorie « innovation sociale »,** et soutenu par Jérémie Boroy, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées, renforçant ainsi sa légitimité et sa portée nationale.



### Une mobilisation collective et inspirante

Parce que l'inclusion est l'affaire de tous, la **Fondation Avril** a souhaité porter le sujet au cœur de son écosystème. À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), elle a organisé un temps fort dans ses locaux qui a permis de valoriser le projet, d'ouvrir le dialogue autour du handicap en agriculture, et de faire de l'interne un levier de sensibilisation et d'engagement.

**Ce sujet, qui concerne tous les territoires, ne demande qu'à essaimer.** Le projet « Handi-CAP vers l'Agriculture ! » constitue une base précieuse pour structurer une politique d'inclusion à l'échelle des filières et des territoires. **L'équipe porteuse se tient prête à transmettre son expérience** et à partager les outils développés aux structures souhaitant s'en emparer. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pour envisager ensemble la mise en œuvre du projet sur votre territoire.

# Deux femmes engagées

derrière le projet  
« Handi-CAP vers l'agriculture ! »



À droite  
**Marie-Christine Lecrubière**  
&  
à gauche  
**Nabila Gain Nachi**



### Marie-Christine Lecrubière, une agricultrice engagée

Engagée dès mon adolescence dans la vie collective, j'ai été joueuse puis capitaine de l'équipe locale de football dès sa création.

Issue d'une famille d'agriculteurs et titulaire d'un BTS agricole, je suis devenue agricultrice en 1985, année de mon mariage. En 2000, j'ai adopté le statut de conjointe collaboratrice avant d'intégrer la direction de l'exploitation en 2017, en tant que cheffe d'exploitation.

C'est à la fin des années 1990, lors de mon installation en tant qu'agricultrice, que j'ai rencontré Nabila, alors chargée de développement local à la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor. Ensemble, sur le territoire du Pays de Dinan, nous avons initié avec d'autres agriculteurs et agricultrices un parcours balisé valorisant l'agriculture et le patrimoine local.

En 2005, j'ai été élue administratrice à la MSA d'Armorique. J'ai également rejoint le comité de pilotage d'Agriculture au Féminin 22, animé par Nabila. Ce comité, toujours actif, célébrera ses 20 ans en septembre 2025.

De 2019 à 2024, j'ai été membre associée de la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor. À l'échelle régionale, j'ai présidé le groupe de travail « Égalité-Parité », à l'origine du projet « Handi-CAP vers l'agriculture ! ».

### Handi-Cap vers l'agriculture : le chemin continue

Entre 2025 et 2030, une nouvelle équipe d'élu-es engagé-es et motivé-es prendra le relais, prête à poursuivre et renforcer les actions déjà lancées. Ensemble, avec détermination et solidarité, nous avons encore beaucoup à accomplir pour que l'inclusion devienne une réalité concrète et vécue au quotidien dans le monde agricole.

### Nabila Gain Nachi, au service de l'égalité

Après des études d'ingénieure agronome et quelques années de recherche en amélioration des plantes, j'ai rejoint le réseau des Chambres d'agriculture de Bretagne en 1995, animée par une forte volonté d'accompagner les agricultrices et agriculteurs. Mon parcours a été riche et diversifié, allant de l'environnement aux actions de développement et de vulgarisation des pratiques agricoles.

En 2004, sous l'impulsion d'une élue de la Chambre d'agriculture, le projet Agriculture au féminin a vu le jour, avec pour objectif de renforcer la visibilité des femmes dans le monde agricole. Je me suis naturellement engagée dans cette dynamique, convaincue de la nécessité de porter cette thématique.

Entre 2019 et 2024, le handicap en agriculture a été choisi comme thème par les membres du groupe de travail « Égalité-Parité : Bretagne ». C'est dans ce cadre qu'un binôme solide s'est formé avec Marie-Christine. Toutes les deux, avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme, nous avons trouvé nos complémentarités. Accompagnées par 23 partenaires, nous avons mené ce projet innovant et inspirant : Handi-Cap vers l'Agriculture.

# Valoriser des projets inspirants au plus près des territoires



**En 2024, la Fondation Avril a renforcé son engagement aux côtés des Journées Nationales de l'Agriculture (JNAgri) avec un nouveau dispositif : les « Coups de cœur JNAgri ».** Ce label a été conçu pour repérer, soutenir et valoriser des initiatives locales, collectives et originales, portées par des acteurs engagés sur leur territoire.

À l'occasion d'une édition consacrée à l'éducation à l'alimentation, seize initiatives ont été accompagnées, dont deux issues de l'appel à projets "Territoires à Agricultures Positives" porté par la Fondation. Ce croisement illustre la volonté de créer des synergies entre les projets que la Fondation accompagne.

**Les projets ont été sélectionnés selon la qualité et l'originalité des actions proposées, leur ancrage territorial, leur capacité à mobiliser une diversité d'acteurs et à créer du lien avec les publics,** notamment les jeunes, ainsi que leur accessibilité. Chaque initiative labellisée a bénéficié d'un accompagnement sur mesure selon les besoins :

- Un appui opérationnel pour structurer et développer le projet,
- Des outils de communication clé en main,
- Une petite dotation financière adaptée aux besoins de chaque porteur.

Au-delà de ce soutien, les projets ont été particulièrement mis à l'honneur dans la communication des JNA.

L'équipe de la Fondation a eu le plaisir de participer à plusieurs événements aux côtés des porteurs de projet et du public, dans une ambiance conviviale et inspirante.

24

### Parmi eux:



#### Le "Week-end à la ferme" du Projet Alimentaire Territorial de Château-Thierry (Aisne):

21 fermes ont ouvert leurs portes pour des visites, des ateliers pédagogiques, des jeux pour enfants et des repas conviviaux, avec l'objectif de transmettre des savoirs et sensibiliser les plus jeunes aux plaisirs de manger et de bouger.



#### Le parcours sensoriel du tiers-lieu La Verrerie à Arles, autour de l'alimentation méditerranéenne:

balade botanique, atelier de cueillette et fabrication de pesto, dégustations et animations pour enfants ont permis une immersion ludique, éducative et savoureuse.

25



Cet accompagnement reflète pleinement l'engagement de la Fondation Avril à agir au cœur des ruralités vivantes, en soutenant des démarches concrètes impliquant celles et ceux qui proposent une agriculture et une alimentation durables.



Après une première édition pilote dans le Massif Central, la Fondation Avril a poursuivi le déploiement du programme Territoires à Agricultures Positives (TAP) en lançant en 2021 un nouvel appel à projets dans le bassin Adour-Garonne. Aux côtés de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation RTE, la Fondation Avril a accompagné 18 projets locaux, en leur offrant un financement direct dédié à l'ingénierie de projet et un parcours d'accompagnement collectif et individuel pendant 2 ans, permettant le renforcement des coopérations territoriales.

En 2024, deux temps forts ont marqué la fin du programme d'accompagnement. En janvier, une journée de visites de terrain a permis aux porteurs de projets de découvrir deux coopératives inspirantes : Grasasa, spécialisée dans la déshydratation et la granulation, et Virgo Coop, engagée dans le développement d'une filière locale de chanvre textile.

En mars, un ultime séminaire d'échanges entre porteurs de projets et partenaires financiers s'est tenu au CPIE Seignanx-Adour, lauréat du programme. Cette journée a permis de faire le bilan collectif, d'explorer les impacts et les perspectives à horizon 2030 et découvrir sur site l'initiative portée par le CPIE Seignanx-Adour autour d'un projet de reconquête foncière ayant permis l'installation de trois agricultrices.

Pour conclure cette édition, deux documents ont été publiés :

- un livre blanc de capitalisation des connaissances et des bonnes pratiques, réalisé par Vertigo Lab et Transitions, avec la participation de la Chaire ESA d'Angers,
- un livret bilan retraçant les grandes étapes et les apprentissages du programme et qui fait écho au livret bilan dédié au Massif Central, également paru début 2024.



Enfin, pour valoriser les enseignements du programme TAP Adour-Garonne et nourrir les échanges autour des dynamiques de transition, l'équipe de la Fondation Avril a participé aux Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable, le 2 décembre 2024 à Montpellier. Un poster dédié au programme TAP y a été présenté, permettant des échanges avec les acteurs présents sur la pertinence de cet outil innovant pour soutenir les transitions territoriales et renforcer les partenariats public-privé.



**Faciliter l'accès à  
une alimentation saine  
pour tous**

# Reconnecter les jeunes au vivant : Un programme d'éducation à l'alimentation en milieu scolaire

Alors que les enjeux de santé publique et d'insécurité alimentaire s'aggravent, la **Fondation Avril s'engage pour rendre l'éducation à l'alimentation accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge.**

En 2024, elle a soutenu le déploiement d'un programme pilote d'éducation à l'alimentation en milieu scolaire dans la région Centre-Val de Loire orchestré par l'association Open Agrifood.

## Un programme destiné à une diversité d'élèves, adoptant une approche systémique

L'expérimentation a concerné 30 classes allant de la grande section de maternelle à la terminale, sur toute l'année scolaire 2024-2025. Conçue pour s'adapter aux différents niveaux scolaires, le programme s'articule autour de quatre piliers pédagogiques : des ateliers cuisine, plantation, équilibre alimentaire et des rencontres avec des agriculteurs. L'ensemble forme un parcours progressif et ancré dans la réalité quotidienne des élèves.

Du potager à l'assiette, en passant par l'écoute des savoir-faire agricoles, chaque atelier offre l'opportunité de comprendre le parcours des aliments et d'apprendre à faire des choix alimentaires éclairés.

Ainsi, les plus jeunes (GS, CP, CE1) découvrent les aliments à travers des ateliers sensoriels et pratiques : cueillette en ferme le matin, cuisine à l'école l'après-midi. En CE2, CM1, CM2, les élèves participent à des ateliers de plantation et rencontrent un agriculteur dans leur classe. Les collégiens et lycéens approfondissent les notions scientifiques (biodiversité, photosynthèse, cycle de l'eau...) au contact des producteurs, en lien avec leur programme scolaire. Les ateliers cuisine sont animés par un chef professionnel qui apprend aux élèves à cuisiner des plats simples, de saison et équilibrés à reproduire en famille.

Le programme a été mis en œuvre dans des établissements très diversifiés de la région Centre-Val de Loire : écoles rurales, collèges périurbains, lycées urbains, ainsi que deux accueils de loisirs. Trois établissements sont situés en réseau d'éducation prioritaire (REP).



## L'agriculture au cœur du parcours

Les échanges avec les agriculteurs sont l'un des piliers du programme. Chaque rencontre est un moment fort permettant aux jeunes de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture moderne : rythmes de production, biodiversité, enjeux environnementaux, rôle des engins agricoles, mais aussi passion du métier. **Ce lien direct favorise une prise de conscience : mieux manger passe aussi par une meilleure connaissance de ceux qui produisent.**

## Un travail d'évaluation inédit par des étudiants de UniLaSalle Beauvais

Afin de mesurer l'impact du programme, **une évaluation a été mise en place.** Conduite par une équipe d'étudiants de l'école d'ingénieurs UniLaSalle Beauvais, **elle a permis d'analyser 544 questionnaires répartis selon les niveaux : de la maternelle au lycée, mais aussi auprès des parents et enseignants.**

**Les résultats sont sans appel :** si les élèves présentent des connaissances de base encourageantes (reconnaissance des fruits, sensibilisation à l'équilibre alimentaire), **des lacunes persistent, notamment sur les apports nutritionnels, les origines des aliments, ou les enjeux agricoles.** Ces constats soulignent la nécessité de poursuivre l'éducation à l'alimentation tout au long du parcours scolaire.

L'évaluation a également mis en lumière l'impact positif du programme sur la motivation des élèves, en particulier ceux en difficulté. **Les ateliers pratiques offrent un terrain d'expression différent, dans lequel chacun peut trouver sa place.**

## Quelques chiffres marquants :

**138**  
ateliers cuisine

**51**  
ateliers plantation

**45**  
ateliers équilibre alimentaire

**103**  
rencontres avec des professionnels de l'alimentation

**27**  
visites de ferme ou de lycée agricole

# Open Agrifood

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre lien avec le programme Open Agrifood ?

**Estelle Guérin,**  
agricultrice



« Je suis Estelle Guérin, agricultrice en Eure-et-Loir, où j'exploite une ferme céréalière dans une petite commune de 70 habitants. Je participe au programme Open Agrifood depuis son lancement en 2023, et j'ai eu le plaisir d'être associée à une classe de CE2. Je suis très heureuse de prendre part à cette belle initiative, rendue encore plus touchante par la gentillesse et la curiosité des enfants. Les reconnecter au vivant me semble essentiel pour faire évoluer notre système alimentaire. J'ai d'ailleurs constaté que bon nombre d'élèves ne connaissaient absolument pas notre métier ! »

« Je suis Nicola Rota, chef Euro-Toques, passionné depuis toujours par la transmission culinaire. Dans le cadre du programme, j'interviens auprès des enfants pour leur apprendre à cuisiner, à travers des ateliers ludiques et pédagogiques. Le soutien de l'enseignant et la présence des parents sont essentiels pour mener à bien ces séances. Le cours est généralement organisé en deux ateliers, chacun permettant la réalisation d'une recette. Un rappel des règles de sécurité et d'hygiène est indispensable en début de séance. Si cette expérience a été enrichissante pour les élèves, elle l'a été tout autant pour moi. Je suis convaincu qu'apprendre à chacun à cuisiner joue un rôle fondamental dans la transition alimentaire en cours, face à la montée de la restauration rapide et à la standardisation des pratiques alimentaires. »

**Nicolas Rota,**  
chef cuisinier



**Richard Cadeau,**  
enseignant



« Je suis Richard Cadeau, enseignant en classe de CE2 à Orléans. Depuis le début du programme, l'ensemble des activités proposées a rencontré un franc succès auprès de mes élèves. On a pu observer une grande motivation et de l'enthousiasme avant chaque atelier. J'ai pu intégrer ces moments riches en découvertes comme des passerelles vers d'autres activités en classe, comme des lectures thématiques, des exercices mathématiques inspirés des activités, ou encore des discussions autour de l'actualité en lien avec l'agriculture et l'alimentation. Parmi les différentes expériences, ce sont surtout les activités régulières, comme les ateliers de cuisine, les séances de plantation, et les interventions de l'agricultrice qui ont le plus marqué les enfants. Transmettre ces connaissances aux enfants est essentiel pour les rendre autonomes et responsables, et constitue une priorité dans l'amélioration de notre système alimentaire. »

# Brèves projets

**Cap Protéines Challenge 2024: innovons avec les protéines végétales**

C'est en mai 2024 que la finale de la 3<sup>e</sup> édition du **Cap Protéines Challenge** s'est tenue à l'École Supérieure des Agricultures (ESA) d'Angers. Organisé par Terres Inovia avec ses partenaires Terres Univia, le CTCPA, l'ITERG, Manger du Sens et la Fondation Avril, **ce concours encourage l'innovation autour des protéines végétales issues de la filière des huiles et protéines végétales.**

Cette édition a marqué un tournant avec la participation, pour la première fois, d'étudiants issus de formations en hôtellerie-restauration et en arts culinaires, apportant une approche créative et gastronomique aux enjeux agricoles.

Cinq projets finalistes ont été présentés, dont deux particulièrement remarquables : **Arsène, une alternative au café à base de lupin en capsules biodégradables, et Pulse Pastry, des kits de pâtisserie à base de farine de légumineuses.**

La Fondation Avril soutient pleinement cette initiative depuis sa création, convaincue que l'innovation permettra notamment d'intégrer plus facilement les légumineuses dans l'alimentation quotidienne de toutes et tous.



**Carpmina,**  
une filière Poissons des étangs en développement

 **Impact Environnemental**

Issu d'un projet accompagné dans le cadre du programme Territoires à Agricultures Positives en Massif central (2019-2021), CARPMINA poursuit aujourd'hui son développement. Porté par l'EPLFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Agricole) d'Ahun, il vise à structurer une filière de valorisation durable de la carpe d'étang, en lien avec la restauration collective. **Grâce au soutien de la Fondation Avril, des formations courtes ont été lancées pour accompagner les propriétaires d'étangs vers des pratiques d'élevage adaptées** et du matériel dédié a été acquis pour tester une première transformation de 70 kg de filets, distribués à un jeune public en restauration scolaire. En parallèle, un partenariat avec la commune de Lavaveix-les-Mines prévoit la mise à disposition d'un laboratoire de transformation d'ici fin 2025. De nouvelles pistes de valorisation (verrines, filets fumés) sont explorées pour diversifier l'offre et renforcer les débouchés locaux. Un beau projet collectif et une filière engagée à suivre !

# Renforcement des partenariats stratégiques en 2024

34

L'année 2024 a été marquée par le renforcement de notre stratégie partenariale, avec la mise en place de nouveaux accords structurants, témoignant de notre volonté d'agir collectivement pour une agriculture durable au service des territoires.

Nous sommes heureux d'avoir officialisé deux nouveaux accords-cadres de partenariat, l'un avec Afdi – Agriculteurs Français et Développement International, et l'autre avec SEMAE – L'Interprofession des semences et plants.

Ces deux partenariats illustrent notre ambition de construire des alliances durables, au service de l'agriculture et de celles et ceux qui la font vivre.

Le partenariat avec Afdi, signé le 26 septembre 2024, marque une étape importante dans notre engagement partagé en faveur du développement agricole en Afrique. En conjuguant nos expertises, nous ambitionnons de soutenir les agriculteurs et leurs organisations professionnelles, tout en favorisant les pratiques agroécologiques et la sécurité alimentaire. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir une alimentation saine et durable accessible pour tous.



Ce partenariat stratégique se concrétise dès cette année par notre **engagement dans la deuxième phase du projet au Togo, visant à renforcer la résilience des exploitations familiales face au changement climatique grâce au développement d'une filière d'oléo-protéagineux**. Ce projet s'inscrit dans une logique de filière durable, adaptée aux enjeux agroécologiques et climatiques du territoire.



“

Interview

**BOUKARI Bimata**,  
agricultrice, trésorière UROPCM  
et présidente du collège des  
femmes, coopérative UGACA,  
Union MAIN DANS LA MAIN

35

« Le projet de développement de trois filières d'oléo-protéagineux nous a permis de mener plusieurs activités. Il s'agit de formations sur les itinéraires techniques de culture, la transformation, le stockage mais aussi des séances de sensibilisation, de dégustation, d'exposition des produits et des émissions de radio. Quatre unités de transformation ont été mises en place. Toutes ces activités ont beaucoup apporté à nos coopératives. La mise en place des unités de transformation est venue renforcer les actions déjà entreprises par l'UROPC-M dans le cadre de la transformation des produits pour la création de valeur ajoutée mais aussi de diversification des sources de revenu de ses membres. Ce projet a eu un impact significatif sur les coopératives bénéficiaires des unités de transformation. Il a renforcé leur cohésion en les engageant dans une activité économique commune, tout en approfondissant leur compréhension des principes coopératifs. Je suis convaincue que nous sommes véritablement engagés dans un processus de transformation de nos conditions de vie et de travail. Ce projet nous pousse à réfléchir profondément, à définir une vision commune et à la poursuivre. Au nom de l'UROPC-M et spécialement des femmes qui ont bénéficié du projet au niveau des unités, je tiens à remercier Afdi et la Fondation Avril. »

Le partenariat stratégique avec SEMAE, officialisé le 9 octobre 2024, constitue également une avancée majeure dans la consolidation de notre écosystème d'acteurs engagés pour une agriculture résiliente et performante. Ce cadre de collaboration renforcée permettra de mutualiser nos compétences pour accompagner les transitions agricoles, notamment à travers le développement de filières semencières durables et l'amélioration de la souveraineté alimentaire dans les pays où nous intervenons.



## Ce partenariat se matérialise notamment par :

- notre engagement aux côtés des autorités togolaises pour la mise en œuvre du plan d'action relatif à l'adhésion du Togo aux systèmes semenciers de l'OCDE. À travers ce projet, nous contribuons à l'appui technique et institutionnel des autorités locales afin de les accompagner dans leur objectif d'alignement sur les normes internationales, en matière de certification de semences,
- une mobilisation de SEMAE dans le cadre du projet de développement de la filière soja que nous conduisons en Côte d'Ivoire. Les experts métiers de SEMAE ont participé aux audits filière organisés en 2024 et à la formulation de recommandations à l'attention des responsables du Ministère de l'agriculture ivoiriens ; dans ce cadre, un plan d'actions est en cours d'élaboration, il doit reposer sur la mise en place d'un projet pilote sur les 3 prochaines années.

36



“

## Interview Nicolas Perrin, Directeur des Affaires Internationales de SEMMAE

### Pouvez-vous partager avec nous votre parcours professionnel et les expériences qui vous ont amené à rejoindre SEMMAE ?

J'ai occupé plusieurs postes au ministère de l'Agriculture, en France et à l'étranger : Attaché agricole en Pologne et dans les États baltes (2009-2014), puis Conseiller agricole en Ukraine (2014-2019). J'ai également dirigé le bureau des filières végétales à la DGPAAT. Après un passage au Conseil régional d'Île-de-France de 2019 à 2022, comme Directeur de l'agriculture, de la ruralité et de la forêt France, j'ai intégré SEMMAE en février 2022, en tant que Directeur des affaires internationales.

### Pourriez-vous nous présenter SEMMAE et ses principales missions ?

SEMMAE est l'interprofession française des semences et plants. C'est une organisation professionnelle privée dont les missions sont définies par la loi, et qui fédère l'ensemble des acteurs du secteur des semences et plants en France. Elle œuvre à garantir une production et une commercialisation de semences de qualité, répondant aux besoins des agriculteurs, jardiniers et consommateurs, en France comme à l'international. L'interprofession traite de sujets majeurs tels que les aléas climatiques, les marchés ou la contractualisation, pouvant aboutir à des accords interprofessionnels. Elle assure également, via SOC France, une mission de service public

déléguée par l'Etat qui consiste au contrôle et à la certification des semences. À l'international, comme au Togo, SEMMAE appuie les autorités locales pour améliorer la qualité des semences, renforcer les procédures de certification et développer les capacités des laboratoires d'analyse variétale et phytosanitaire.

### Quel est votre rôle chez SEMMAE et quelles sont vos responsabilités, notamment dans le cadre du partenariat avec la Fondation Avril ?

Mon rôle consiste à piloter la stratégie internationale 2025-2027. Les relations internationales caractérisent fortement la filière semences française, dont les exportations atteignent 2,32 Mds € en 2023-24 soit près de 60 % du chiffre d'affaires global. L'action internationale vise à soutenir les entreprises exportatrices mais aussi à renforcer la coopération technique auprès des pays partenaires. Trois objectifs guident cette démarche : maintenir le leadership français à l'export, promouvoir le modèle réglementaire européen à l'international, et contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. L'implication de SEMMAE au Togo illustre cette stratégie, en soutenant des environnements réglementaires favorables et en structurant les filières locales pour faciliter l'accès à l'innovation et au progrès génétique.

### Qu'est-ce qui a motivé SEMMAE à collaborer avec la Fondation Avril ?

SEMMAE et la Fondation Avril évoluent dans le même environnement professionnel, de nombreuses passerelles les relient ; nos organisations partagent des valeurs fortes et la même philosophie en matière de coopération internationale. Il était naturel que SEMMAE et la Fondation Avril se retrouvent pour collaborer et intervenir ensemble en faveur du développement de filières végétales en Afrique de l'ouest avec des objectifs communs. La mise en place de conventions de partenariat s'est organisée de façon très spontanée et fluide. Les deux organisations échangent régulièrement sur leurs projets et actualités respectives.

### Quelles sont les prochaines étapes prévues pour cette collaboration ?

Nous avons encore beaucoup à faire ensemble au Togo et en Côte d'Ivoire pour les prochaines années. On peut souhaiter que nos objectifs soient progressivement atteints, et qu'au fur et à mesure de ces développements, notre portefeuille d'actions s'étoffe pour viser d'autres pays de la région ouest-africaine. Dans ce but, nous gagnerions à nous mobiliser conjointement pour associer de nouvelles organisations et bailleurs de fonds au financement de nos opérations et à nous organiser pour répondre à des appels à projets internationaux.

37

## Appui au développement des filières légumineuses en Côte d'Ivoire : un projet structurant pour la souveraineté alimentaire

Dans la continuité de son engagement pour la souveraineté alimentaire et le développement agricole durable, la Fondation Avril s'est engagée en 2024 dans un projet ambitieux en Côte d'Ivoire, visant à valoriser les filières locales de légumineuses, en particulier le soja et le niébé. Ce projet fait suite à la signature d'une convention cadre le 21 mai 2023 entre le Ministère d'État de l'Agriculture et du Développement rural de Côte d'Ivoire (MEMINADER) et la Fondation Avril, qui a été officiellement mandatée pour conduire cette initiative stratégique.

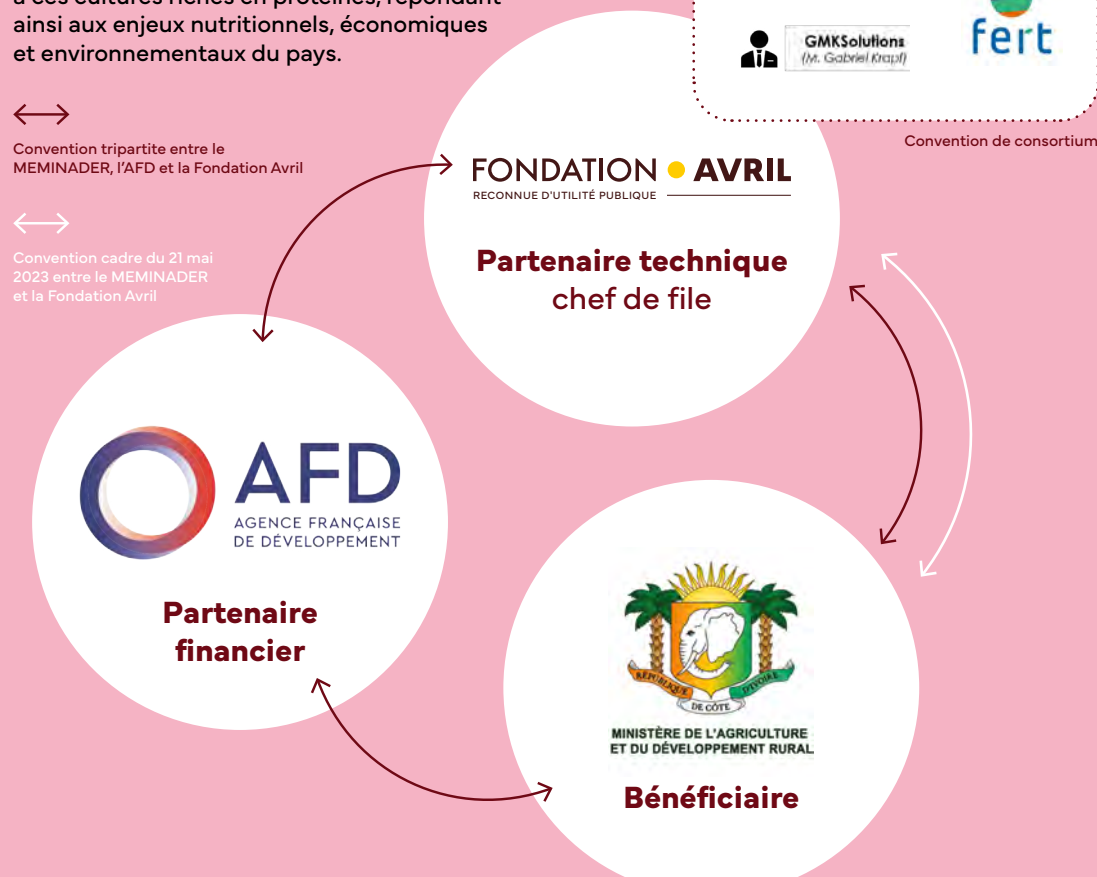
L'objectif principal du projet est double : d'une part, accroître la transformation locale des produits à base de soja et de niébé pour une meilleure intégration dans l'alimentation humaine et animale ; d'autre part, structurer durablement les chaînes de valeur associées à ces cultures riches en protéines, répondant ainsi aux enjeux nutritionnels, économiques et environnementaux du pays.



Convention tripartite entre le MEMINADER, l'AFD et la Fondation Avril



Convention cadre du 21 mai 2023 entre le MEMINADER et la Fondation Avril



## Une gouvernance innovante

Ce projet se distingue par une gouvernance partenariale originale et ambitieuse : il est conduit par la Fondation Avril, chef de file d'un consortium réunissant 15 experts français en co-financement avec l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le Fonds d'Expertise Technique et d'Échange d'Expériences (FEXTE) de la Direction Générale du Trésor, et en étroite collaboration avec le Ministère d'État de l'Agriculture et du Développement rural (MEMINADER) de Côte d'Ivoire, bénéficiaire direct du projet.

### Consortium d'expertises



Convention de consortium

## Une approche filière incluant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur et une démarche co-construite multi-acteurs

L'originalité du projet réside dans son approche filière intégrée et sa démarche co-construite, qui placent les acteurs locaux au cœur de l'action. L'objectif est de comprendre finement les dynamiques existantes autour de la production du soja et du niébé, d'identifier les leviers d'action, et de proposer des solutions concrètes et partagées pour renforcer durablement ces filières.

Concrètement, cette approche se traduit par la réalisation de diagnostics approfondis couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval agricole. Producteurs, transformateurs, distributeurs, institutions de recherche, collectivités et partenaires techniques sont ainsi mobilisés dans une démarche participative. Ces travaux permettront, à terme, l'élaboration d'un plan filière stratégique, véritable feuille de route collective pour guider les interventions publiques et privées dans le développement de ces cultures.



## Le travail est structuré autour de trois axes prioritaires :

39



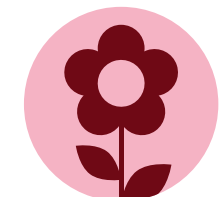
1

L'utilisation du soja et du niébé sous forme de graines



2

La transformation de ces légumineuses



3

Leur production

## Des actions concrètes sur le terrain en 2024

40

L'année 2024 a été marquée par le lancement d'un diagnostic approfondi des filières soja et niébé. Cette phase a permis d'analyser les pratiques agricoles, les capacités de transformation existantes, les débouchés commerciaux ainsi que les freins à la structuration de ces filières. Une approche participative a été privilégiée, mobilisant l'ensemble des acteurs : producteurs, transformateurs, organisations paysannes, chercheurs, institutions publiques etc.



41

## Perspectives 2025

L'année 2025 marquera une étape clé du projet, avec l'élaboration d'un scénario opérationnel en vue de la mise en œuvre d'une phase pilote. Ce scénario, construit de manière collaborative avec les binômes d'experts franco-ivoiriens et en concertation étroite avec les autorités locales, visera à tester des solutions concrètes sur le terrain pour structurer durablement la filière. Cette phase permettra de poser les bases d'un déploiement à plus grande échelle, adapté aux réalités des territoires et aux besoins des acteurs de la chaîne de valeur.



# Appui à la structuration d'une filière niébé au Nord de la Côte d'Ivoire

Depuis juillet 2022, la Fondation Avril accompagne l'Agri-agence Fert dans un projet pilote de développement de la filière niébé dans le nord de la Côte d'Ivoire. Ce projet, déployé dans les régions du Poro et de la Bagoué, vise à améliorer les revenus et la sécurité nutritionnelle des familles rurales, tout en explorant des débouchés pour le niébé avec des produits transformés destinés à la consommation humaine.

L'année 2024 a été marquée par une **montée en puissance de l'action**, avec l'extension du nombre d'organisations paysannes accompagnées : **22 organisations villageoises représentant 956 producteurs**, dont 55% de femmes. Deux conseillers agricoles recrutés en avril ont permis de renforcer la présence terrain et de structurer un appui technique de proximité. **54 paysans-relais**, choisis pour leur leadership et leur engagement, ont été formés sur les bonnes pratiques culturales du niébé, la gestion technico-économique des exploitations et la valorisation post-récolte.



42



43

L'accent a été mis sur la mise en place de **champs-écoles paysans** et de **parcelles de démonstration**, permettant de comparer les pratiques paysannes classiques avec des itinéraires améliorés (fertilisation légère, lutte intégrée contre les ravageurs). Les résultats sont très encourageants : les **techniques améliorées ont donné un rendement moyen de 872 kg/ha**, contre 670 kg/ha en moyenne pour les pratiques classiques. Les marges brutes constatées dépassent les 330 000 FCFA/ha dans une année marquée par des prix de vente élevés.

Pour garantir l'accès à des semences de qualité, **un programme de multiplication a été conduit en contre-saison** au sein du CFAR des savanes, avec le soutien de l'Université de Korhogo. Huit variétés ont été testées, dont certaines en provenance du Burkina Faso. **520 kg de semences** ont été produites, triées et stockées, prêtes à être redistribuées pour la campagne suivante.

Sur le plan de la **valorisation économique**, plusieurs actions ont été menées : formations sur la récolte et le stockage (notamment avec les sacs hermétiques PICS), analyses nutritionnelles des variétés, enquêtes de marché et visites de terrain auprès d'acheteurs à Korhogo. Les variétés à gros grain blanc ont été identifiées comme les plus recherchées, tandis que les variétés rouges sont surtout valorisées à l'export vers les pays voisins. Un **atelier multi-acteurs**, réunissant 75 participants en novembre, a permis de partager les résultats et de réfléchir collectivement aux leviers de structuration de la filière.

Enfin, plusieurs chantiers ont été ouverts en 2024 pour **renforcer l'organisation collective des producteurs** : soutien à deux groupes féminins, préfiguration de services économiques (préfinancement d'intrants, stockage, achat groupé de sacs et de semences), et premiers tests de **mécanisation adaptée** (battage, semis avec traction animale). Fert coopère également avec le Cirad pour l'identification de solutions de petite mécanisation adaptées au contexte local.

## Perspectives 2025

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des dynamiques engagées en 2024. Il s'agira de renforcer la diffusion des variétés sélectionnées, d'étendre les pratiques agronomiques performantes à de nouveaux producteurs, et d'expérimenter les premiers modèles de commercialisation groupée. L'intégration d'autres partenaires comme l'union UFACOCI permettra de démultiplier l'impact du projet.

Par ailleurs, la poursuite des analyses de marché et des liens avec les acheteurs institutionnels (PAM, cantines scolaires) ouvre des perspectives prometteuses pour une valorisation locale du niébé, au service de la nutrition des populations ivoiriennes.



“

### Interview Anne Panel, Directrice de FERT

**Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel et de ce qui vous a amené à vous engager dans le secteur agricole, en particulier dans le domaine du développement agricole ?**

Diplômée de l'ESA d'Angers en 1994, j'ai débuté ma carrière en organisation professionnelle agricole puis en bureau d'étude dans le secteur de l'environnement. Mon goût pour l'agriculture, mon attrait pour l'international et mon souhait d'exercer un métier au service des autres m'ont conduit à rejoindre Fert en 2000. D'abord volontaire à Madagascar puis chargée de projets Afrique subsaharienne, la direction de l'association m'a été confiée en 2007, poste que j'occupe encore aujourd'hui.

**Pouvez-vous nous présenter FERT et ses missions en quelques mots ?**

Fert, a été créée à la fin des années 80. Elle est étroitement liée aux organisations professionnelles céréalières et bénéficie du soutien financier d'Unigrains. Fert accompagne des agricultrices et agriculteurs familiaux, principalement en Afrique, dans le développement de services (formation, conseil, approvisionnement en intrants, commercialisation ...) et leur gestion au sein d'organisations de producteurs. Coopération et confiance sont des valeurs qui guident l'action de Fert.

**Quel est votre rôle et quelles sont vos missions au sein de FERT, et plus particulièrement dans le cadre du projet niébé en Côte d'Ivoire ?**

En tant que directrice, je coordonne les actions de terrain en lien étroit avec nos instances de gouvernance et dans le respect de l'objet de l'association. J'accompagne les équipes en France et à l'international, mobilise et gère les financements, et anime les partenariats avec les organisations de producteurs et nos autres partenaires : agri-agences, collectifs d'ONG, instituts techniques, fondations, etc. Dans le cadre du projet niébé, mon rôle est d'interagir avec notre chargée de projets, notre équipe en Côte d'Ivoire et la Fondation Avril afin d'assurer un suivi régulier.

**Pourquoi avoir choisi de collaborer avec la Fondation Avril ?**

Le lien entre Fert et la Fondation Avril, établi dès la création de cette dernière, s'est renforcé à travers ma participation aux réflexions de son « pôle filières », menant naturellement à une collaboration autour du projet niébé. Celui-ci, dans le nord de la Côte d'Ivoire, s'inscrit dans une action plus large de Fert alliant formation-insertion des jeunes agriculteurs et conseil agricole en partenariat avec une union de coopératives, Ufacoci. Dans cette région cotonnière, Fert accompagne les agriculteurs dans la diversification des cultures pour restaurer la fertilité des sols, améliorer leurs rendements, leur sécurité alimentaire et leurs revenus.

**Quelles sont les prochaines étapes de la collaboration ?**

Le développement agricole, notamment du niébé, filière émergente en Côte d'Ivoire, nécessite une approche à long terme, adaptée aux réalités climatiques et aux contraintes des producteurs. Le partenariat avec la Fondation Avril a d'abord permis de poser les bases techniques du projet grâce à un diagnostic et des essais agronomiques. La seconde phase (2024-2026) permet d'accompagner 1 200 producteurs pour améliorer les rendements, valoriser le niébé et développer des services collectifs, avec un objectif de 500 tonnes par an sur 600 hectares. Nous souhaitons prolonger cette collaboration au-delà de 2026 pour structurer une filière durable, résiliente et économiquement viable en Côte d'Ivoire.

Depuis 2018, la Fondation Avril accompagne le Gret et son partenaire CTAS dans la mise en œuvre d'actions agroécologiques dans la région d'Androy, au Sud de Madagascar, pour répondre aux défis de l'insécurité alimentaire et de la résilience climatique. Son ambition centrale: **mettre en place un système alimentaire durable et diversifié, en intégrant dans les blocs agroécologiques (BAE) quatre cultures – pois d'Angole, mil, pois de Lima niébé et sorgho** – capables d'améliorer la fertilité des sols, lutter contre l'érosion et renforcer la sécurité alimentaire des ménages.

Les résultats obtenus sont significatifs. **726 ménages ont été appuyés**, 14 191 kg de graines achetées, et 162 contrats signés avec les producteurs. Le projet a également permis la **mise en place de deux unités de transformation communautaires**, dans les communes de Maroalomainty et Tsimananada.



### Perspectives 2025

Les résultats obtenus sont en ligne avec les objectifs fixés et les ambitions portées par la Fondation: renforcer la résilience des agricultures familiales, structurer les circuits de transformation locale et améliorer les pratiques alimentaires. Ainsi, **l'accompagnement de la Fondation sur le projet MADAGRET arrive à son terme**. Pour autant, le Gret et le CTAS poursuivront leur engagement dans la zone en **renforçant l'artisanat local et en explorant de nouveaux débouchés pour les produits transformés**.



Équipées de décortiqueuses et de moulins motorisés, elles sont cogérées par deux associations villageoises, Mahasoa et Miray Hoavotra, formées à la gestion, à l'entretien des équipements et à la tenue de la comptabilité.

Pour soutenir la consommation locale et valoriser les produits issus des BAE, **49 vendeuses de beignets ont été formées** à l'élaboration de recettes traditionnelles revisitées à base de produits locaux (mokary, bokoboko, badja). Elles ont ensuite réalisé **251 animations culinaires**, sensibilisant **2725 personnes**, majoritairement des femmes, aux bienfaits nutritionnels des céréales et légumineuses produites localement. Ces animations ont aussi permis de diffuser largement les nouvelles pratiques alimentaires auprès des communautés.

Depuis 2018, la Fondation Avril soutient **CUMA Bénin**, la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, dans le développement d'une **mécanisation raisonnée au service de la filière soja**. Ce projet s'inscrit dans un partenariat structurant avec la **Délégation de l'Union européenne au Bénin, le Département de la Dordogne Périgord et la Région Nouvelle-Aquitaine**. L'objectif commun est de favoriser l'accès à des outils performants pour améliorer les rendements, la transformation locale et la structuration des coopératives agricoles béninoises.

Dans cette dynamique, **l'année 2024 a été marquée par la réalisation d'une étude de faisabilité sur les dérivés du soja**, portée par l'Union Nationale des CUMA (UN-CUMA). Cette étude visait à évaluer les opportunités de transformation locale et à identifier les produits à fort potentiel économique. Conduite dans six départements clés (Alibori, Atacora, Collines, Couffo, Donga et Mono), elle s'est appuyée sur **une cartographie détaillée des CUMA, des enquêtes de terrain auprès de près de 500 acteurs** de la filière (producteurs, transformateurs, commerçants, restaurateurs, éleveurs) ainsi qu'un **diagnostic des équipements, des modes de gestion et des circuits de commercialisation**.

Les résultats ont mis en évidence plusieurs dérivés de soja porteurs – en particulier le fromage, la farine et l'huile, déjà prisés par les ménages, les écoles et les restaurants. D'autres produits comme le biscuit ou le tourteau de soja, bien que prometteurs, restent encore peu développés dans les CUMA et dominés par des entreprises privées. L'étude a permis d'identifier neuf CUMA transformatrices éligibles pour une phase pilote d'investissement et a formulé des recommandations concrètes sur les équipements à acquérir, les besoins d'accompagnement technique et les leviers de développement de marchés. Ces éléments constituent une base stratégique solide pour la structuration de filières locales durables autour du soja.



### Perspectives 2025

Cette étude ouvre désormais la voie à une nouvelle étape du projet: le déploiement d'une ou plusieurs unités pilotes de transformation, associant les CUMA retenues, afin d'expérimenter un modèle économique reproductible et inclusif.

## Structuration de la filière soja au Rwanda : un plan d'action validé et une phase pilote en préparation



En 2023, la Fondation Avril a conduit, en partenariat avec l'Office Rwandais de Développement de l'Agriculture et des Ressources Animales (RAB), un diagnostic intégré de la filière soja au Rwanda. Ce travail, mené avec des experts français (Mixscience, GMK Solutions, AGROPOL et SEMAE) et rwandais, a ciblé trois domaines d'études prioritaire : l'utilisation de la graine de soja, la transformation et la production de la graine pour l'alimentation humaine et animale.



48

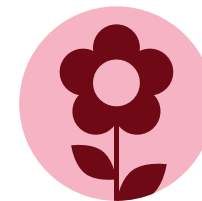


49

### Perspectives 2025

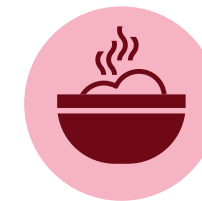
La Fondation Avril et le RAB s'engagent dans la **co-construction d'une phase pilote** visant à expérimenter, à une échelle territoriale limitée, les leviers identifiés dans le plan d'action. Cette étape permettra de tester des solutions concrètes en conditions réelles, en lien avec les recommandations issues du diagnostic. Parallèlement, la Fondation travaille, avec les experts mobilisés, à la **structuration d'un plan de mise en œuvre détaillé**, afin d'accompagner les autorités rwandaises dans le déploiement progressif et opérationnel de la stratégie soja à l'échelle nationale.

Ce diagnostic a débouché sur la co-construction d'un **plan d'action stratégique "Filière Soja Rwanda 2030"**, présenté en décembre 2023 à Kigali et **validé en avril 2024 par le ministre de l'Agriculture rwandais**. Le plan s'articule autour de trois axes :



1

L'intensification de la production sur 65 000 ha



2

L'optimisation industrielle de la transformation locale



3

La mise en place d'un cadre de concertation pour structurer la chaîne de valeur.



**AGRI IMPACT**

# Agri Impact

Lancé en 2021 par la Fondation Avril en partenariat avec la société de gestion **Citizen Capital**, le fonds Agri Impact est doté de **30 millions d'euros**.

**Sa mission :** financer des projets de diversification portés par des agriculteurs.



52

Le fonds repose sur une thèse d'impact structurée autour de **trois piliers** :



### Social

permettre aux agriculteurs de disposer de compléments de revenus.



### Environnemental

accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles durables pour améliorer l'impact global sur l'environnement, la biodiversité et l'eau.



### Territorial

créer de l'emploi et renforcer la cohésion des territoires.

53



L'année 2024 a été marquée par 4 nouveaux investissements:

# 1 • Énergies renouvelables

## Métha Chartez – Pyrénées Atlantiques (64)

Agri Impact a investi 700 K€ en Obligations Convertibles dans le projet de création d'une unité de méthanisation agricole porté par la **SAS Métha Chartez**, présidée par Nicolas Loustau-Chartez, agriculteur en polyculture-élevage.

Cette unité, d'une capacité d'injection de 80 Nm<sup>3</sup>/h, a démarré en février 2025. Elle permet de produire l'équivalent de la consommation énergétique de 600 foyers.

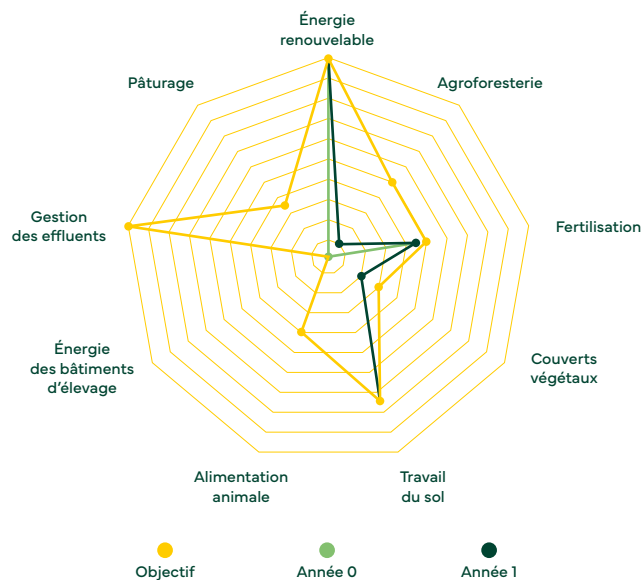
Les impacts prévus à 8 ans:

**Social et territorial:**

- Complément de revenu pour l'agriculteur associé
- 1 ETP sécurisé et création de 1 ETP

**Environnemental:**

progression de 55 % en performance environnementale en 2024 (année 1) à 56 % à horizon 8 ans



*« Nous avons bénéficié d'un soutien financier structurant, qui a permis de consolider notre modèle économique et de le sécuriser. Au-delà du financement, l'équipe d'Agri Impact a été présente dans le suivi et le développement de notre site de méthanisation. »*

**Nicolas Loustau-Chartez**



# 2 • Transformation

56

## Invers – Puy-de-Dôme (63)

Dans le cadre d'un bridge sollicité par Invers, Agri Impact a investi 500 K€ en Obligations Convertibles. Ce financement a permis à la société de répondre à des enjeux opérationnels importants, notamment les frais de R&D, l'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) et les investissements en capital (CAPEX).

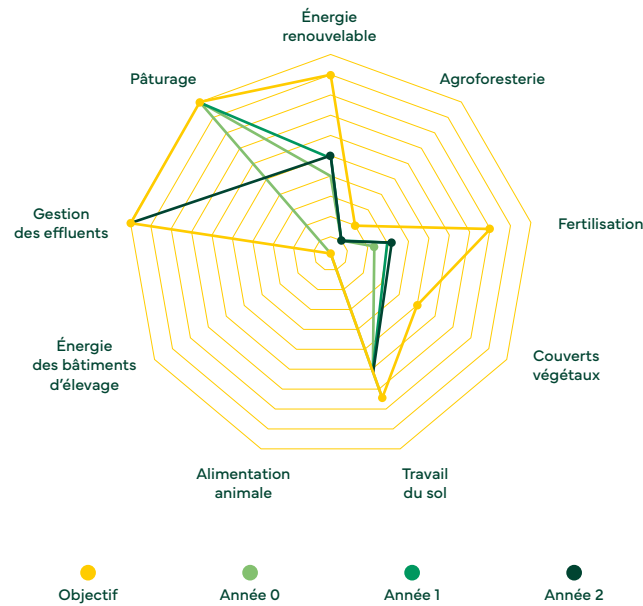
Les impacts prévus à 8 ans :

### Social et territorial :

- Complément de revenu pour les agriculteurs
- 25 emplois créés depuis l'investissement en 2022

### Environnemental :

progression de 44% en performance environnementale en 2024 (année 2) à 66% à horizon 8 ans



# 3 • Nouveaux modèles de production

## Midi Flore – Var (83)

Agri Impact a investi 1000 K€ dans le capital du Groupe Midi Flore, pour soutenir la construction d'une serre en aéroponie, un projet porté par Thierry et Sylvie Recouvrot, ainsi que leur fils Matthieu Lambro (agriculteurs maraîchers). Cette serre a pour ambition de tripler la production d'herbes aromatiques (de 56 à 160 tonnes), notamment du basilic et de la ciboulette, réduisant ainsi la dépendance à l'importation de ces herbes en provenance d'Espagne et du Maghreb.

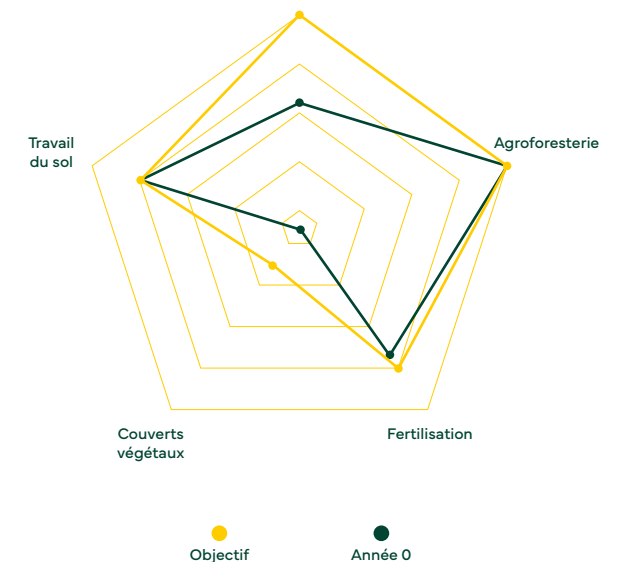
Les impacts prévus à 8 ans :

### Social et territorial :

- Complément de revenu pour les agriculteurs associés
- Optimisation des conditions de travail (espace clos, sain et contrôlé, automatisation des tâches grâce à la robotisation et suivi à distance de l'activité grâce aux technologies intégrées)
- Relocalisation de la production sur le territoire Français permettant un approvisionnement continu pour les professionnels toute l'année.
- Contribution au dynamisme de la filière avec des innovations durables et l'optimisation de la production.

### Environnemental :

progression de 60% en performance environnementale en 2024 (année 0) à 68% à horizon 8 ans



« L'accompagnement d'Agri Impact a été une vraie rencontre. Nous avons senti une écoute, une compréhension de notre métier, et une vraie envie de nous aider à grandir sans jamais trahir notre identité. »

Sylvie Recouvrot, Midi Flore

57

## Cultive – Vendée (85)

Agri Impact a investi 600 K€ en Obligations Convertibles dans la SAS Cultive, portée par Vanessa Correa et Baptiste Saulnier, deux agriculteurs maraîchers engagés.

Cet investissement a permis la création d'un campus dédié au maraîchage bio-intensif, structuré autour de trois axes :

- 1 une formation professionnalisante
- 2 un accompagnement personnalisé à l'installation ou à la transition vers des pratiques agricoles durables
- 3 une ferme productive s'étendant sur 48 hectares, dont 7,5 hectares de maraîchage, 23 hectares de pâturage, 8 hectares d'agroforesterie et 10 hectares de verger

Les impacts prévus à 8 ans :

### Social et territorial :

- Complément de revenu pour les agriculteurs associés
- Accompagnement des maraîchers vers une installation durable : formation alliant pratique et professionnalisme, accompagnement personnalisé et à un coût plus faible comparé au prix de marché ; et réduction des risques opérationnels et financiers grâce à la diversité de production
- Rémunération plus importante pour un temps de travail réduit (taux horaire 1,5x supérieur à la moyenne et une estimation de 845 heures de travail économisées)
- Accès à un pool de compétences et ressources variées grâce au réseau Cultive regroupant des experts du maraîchage

### Création d'emplois :

objectif de créer 16 ETP à horizon 2030.

### Intégration au sein des Terres de Montaigu

(lauréat Programme National pour l'Alimentation 2023-24) :

distribution locale à la ferme pour 70% des produits de la ferme Cultive et commercialisation des produits auprès des collectivités et des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) afin d'être distribués au sein des cantines locales.

### Accompagnement à l'installation des agriculteurs maraîchers :

maillage territorial dynamique sur toute la France.

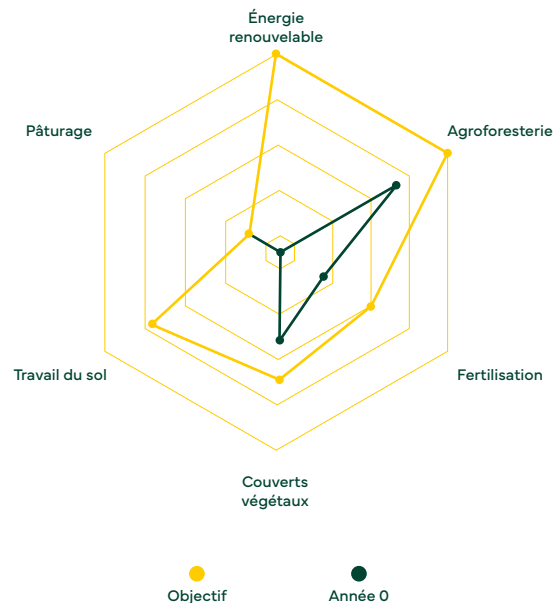
**Progression en performance environnementale de 31% à 69%**



“

« Nous avons eu la chance de compter le fonds Agri Impact parmi nos partenaires lors de notre levée de fonds en 2024. Son accompagnement a été structurant et précieux, et cela dès nos premières discussions, en particulier dans leur contribution à l'évolution de la stratégie de déploiement de Cultive. La capacité des équipes à prendre du recul sur les enjeux stratégiques long-terme de Cultive et leur réelle compréhension de nos enjeux, des défis de l'agriculture, notamment sur la biodiversité, rendent nos échanges pertinents et fructueux. C'est donc très naturellement et avec enthousiasme que nous avons proposé à Agri Impact d'intégrer notre Conseil de Surveillance. »

**Vanessa Correa et Baptiste Saulnier**



# Bienvenue à Capucine, une nouvelle recrue dans l'équipe Agri Impact



60

En septembre 2024, Capucine Descours a intégré l'équipe dans le cadre de son alternance d'une durée d'un an en tant qu'analyste.

Diplômée en finance de l'ESSCA et de l'ESCP, Capucine a commencé sa carrière chez JP Morgan à Londres, au sein des équipes de fusions-acquisitions, où elle a accompagné pendant trois ans des clients du secteur de l'énergie dans leurs opérations stratégiques. En parallèle, elle s'est investie dans le projet d'installation de son compagnon sur l'exploitation familiale de vaches laitières en agriculture biologique, située dans le Maine-et-Loire. Cette expérience a renforcé son engagement en faveur d'une agriculture durable.

Capucine suit une année d'alternance, conjuguant sa formation en Management des Exploitations Agricoles à l'ESA Angers avec ses compétences financières.

Une opportunité idéale pour mettre son savoir-faire au service de projets agricoles à fort impact.

Dans ce contexte, Capucine a constaté l'importance de diversifier les activités agricoles au sein d'une exploitation pour mieux faire face à la volatilité des prix et aux incertitudes économiques. Elle souligne également que la diversité des sources de financement est essentielle pour soutenir ces projets ambitieux, réduire les risques et renforcer la résilience des exploitations.

Dans cette perspective, le modèle d'Agri Impact, qui propose un accompagnement en capital ou en obligations convertibles, offre un levier durable pour sécuriser la trésorerie au démarrage des projets et en soutenir le développement sur le long terme.

## Partenaire Citizen Capital

Créée en 2008, Citizen Capital est une société de gestion pionnière et de référence dans l'investissement à impact en France. Sa mission est de mobiliser des fonds pour relever les défis sociaux et environnementaux de notre époque. Citizen Capital gère notamment le fonds Agri Impact, en collaboration

avec la Fondation Avril: ce fonds est dédié à l'accompagnement de projets de diversification des revenus des agriculteurs. Société indépendante agréée par l'AMF, Citizen Capital gère 250M€ à travers plusieurs véhicules d'investissement. Société à mission, elle est certifiée B Corp.



[www.citizencapital.fr](http://www.citizencapital.fr)

# Concours MAKE IT AGRI Saison 6

61

## Présentation du concours Make IT Agri

Make IT Agri n'est pas seulement un concours destiné aux étudiants, c'est une véritable dynamique qui met en lumière l'engagement de la jeune génération face aux enjeux agricoles. À travers ce concours, les jeunes talents se saisissent des problématiques agricoles et, par leurs innovations, contribuent activement à une alimentation saine et accessible pour tous. Les équipes, composées de 2 à 6 étudiants issus de diverses écoles, unissent leurs forces pour concevoir des solutions numériques, robotiques et informatiques qui visent à promouvoir une agriculture durable. Les projets proposés abordent des thématiques essentielles telles que l'environnement, l'économie, l'amélioration des procédés, la sécurité alimentaire et les nouvelles façons de consommer...

L'aventure Make IT Agri commence avec la soumission de projets sous forme de dossiers de candidature, où les étudiants imaginent des solutions innovantes pour transformer les pratiques agricoles, de la production à la consommation vers des systèmes alimentaires plus durables. Un jury composé de 10 experts sélectionne ensuite les équipes finalistes, qui auront l'opportunité de concevoir un prototype de leur idée et de le présenter lors de la grande finale. Cependant, ce qui rend Make IT Agri véritablement unique, c'est l'aspect humain présent à chaque étape du parcours. Tout au long de cette aventure, les étudiants ne sont jamais seuls. Ils sont accompagnés de près par les membres du jury et l'équipe Make IT Agri, qui les guident et les mettent en relation avec des professionnels du secteur. Ces rencontres et ces échanges créent une véritable dynamique collaborative permettant d'enrichir chaque projet.

## Chiffres clés des 6 premières éditions du concours

**418**  
étudiants  
participants

**74**  
écoles d'ingénieurs  
participantes

**8**  
startups  
développées grâce  
au concours

**112**  
dossiers  
déposés

Les événements auxquels participent les finalistes ont montré que, bien au-delà des technologies et des innovations, ce sont les liens humains, les échanges de connaissances et la passion partagée qui constituent le véritable moteur du progrès dans le secteur agricole. Grâce à ces expériences, les finalistes ont pu non seulement enrichir leurs projets mais aussi tisser des liens précieux.

### Le salon international de l'agriculture

Lors du Salon International de l'Agriculture, les finalistes ont présenté leurs projets sur le stand du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce moment fort a permis aux finalistes de pitcher pour la première fois leur projets, de développer leur réseau, de rencontrer les partenaires du concours et d'échanger avec d'autres étudiants et professionnels du secteur.

### Les Rencontres Make IT Agri

Accueillies dans les locaux de la Fondation Avril, ces rencontres ont réuni les finalistes et des professionnels du monde agricole pour une journée d'échanges. Elles ont encouragé les réflexions autour de l'entrepreneuriat et favorisé un esprit de coopération, propice à l'émergence et à la consolidation des projets pour la suite du concours.

### Journée Innovation Ferme Grignon

Les Journées de l'Innovation Agricole à la Ferme de Grignon, organisées par AgroParisTech, ont permis de mettre en lumière les innovations pour une agriculture durable. Chercheurs, professionnels, étudiants et start-ups y découvrent des solutions concrètes autour de l'élevage, des productions végétales et des bioénergies. À cette occasion, les étudiants finalistes du concours Make IT Agri ont présenté leurs projets innovants devant un public de professionnels et un Jury d'experts qui a désigné un prix spécial « Coup de Cœur » remis lors de la Finale Make IT Agri.



## Lauréats de la sixième édition

### Premier lauréat



ShelterBot est un robot collaboratif conçu pour aider les maraîchers en facilitant le travail manuel au champ. Ajustable à la hauteur des cultures, il permet de travailler assis ou allongé. Alimenté par des panneaux solaires, il allie autonomie et respect de l'environnement. Son siège ergonomique réduit la fatigue et améliore le confort.

La sixième saison du concours s'est clôturée lors de la grande finale qui s'est tenue à Paris, le 16 juin 2023, à bord de la péniche Thalassa et au cours de laquelle trois équipes ont été récompensées.



## Un engagement commun pour l'humain au cœur de l'innovation agricole

Les projets lauréats de la saison 6 du concours Make IT Agri illustrent une même volonté : améliorer les conditions de travail des agriculteurs. Qu'il s'agisse d'alléger les efforts physiques, réduire les tâches répétitives ou automatiser certaines tâches pénibles, chacun de ces projets place l'humain au centre de ses préoccupations. En apportant des réponses concrètes à la pénibilité du travail agricole, ces innovations montrent que la technologie peut être un véritable levier de bien-être pour les professionnels du monde rural.



### Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur vous ?

Nous sommes Clément Letrez et Matthieu Déramond, co-fondateurs de Linaireos. Tous deux issus du milieu agricole, nous sommes passionnés par ce secteur. Actuellement, nous terminons notre cycle d'ingénieur en agriculture à Unilasalle Beauvais. En parallèle, nous travaillons en alternance, tout en développant Linaireos et en gérant nos exploitations agricoles respectives. À terme, notre ambition est de pouvoir vivre pleinement de notre jeune entreprise.

### Pourriez-vous nous présenter brièvement votre projet et nous expliquer comment il est né ?

Linaireos vise à développer un trieur optique pour les fibres de lin teillées. Le projet cherche à répondre à la problématique du manque de main d'œuvre dans les teillages où cette tâche complexe reste difficile à réaliser. Cette problématique a été mise en lumière lors de nos visites dans les teillages et de nos échanges avec les responsables de production. Passionnés depuis toujours par l'innovation dans le secteur agricole, nous souhaitons apporter une solution concrète à ce besoin identifié à travers notre projet.

### Qu'est-ce que votre participation au Concours Make IT Agri vous a apporté, sur le plan personnel ou professionnel ?

Notre participation au Concours Make IT Agri nous a marqué. Cela nous a permis de structurer notre démarche, d'affiner notre vision et de bénéficier d'un accompagnement précieux. Humainement, c'était aussi une opportunité forte d'échanges et de rencontres avec d'autres porteurs de projets, experts et partenaires potentiels. Par ailleurs, présenter notre projet dans divers contextes (différents lieux et audiences) nous a permis de progresser dans cet exercice.

### Où en est votre projet aujourd'hui, et quelles sont les prochaines étapes ?

Actuellement, nous sommes en phase de développement sur la partie mécanique de notre trieur optique. Il s'agit d'une opération très technique à réaliser pour une machine, ce qui nécessite d'explorer différentes pistes afin d'atteindre un premier prototype opérationnel. La prochaine étape est donc la production d'une première preuve de concept.



Pour cette septième édition, huit partenaires engagés ont accompagné les équipes finalistes tout au long du concours. Acteurs clés du monde agricole, de l'innovation et de la recherche, ils ont joué un rôle essentiel dans le développement des projets en apportant leur expertise, leurs conseils techniques, ainsi que leur connaissance fine des enjeux du terrain.

### Découvrez l'ensemble de nos partenaires ci-dessous :



### Lancements de la 7<sup>ème</sup> édition

La septième édition du concours Make IT Agri a été lancée le 15 septembre 2024. À la suite de la clôture des candidatures, les membres du jury ont étudié l'ensemble des dossiers et ont sélectionné dix projets finalistes. Ces équipes seront accompagnées pendant 6 mois afin de développer leurs projets et prototypes jusqu'à la finale le 20 juin 2025.

Retrouvez l'ensemble des projets finalistes de la 7<sup>ème</sup> saison sur le site internet Make IT Agri :



**Nouveautés de cette saison :**  
Le concours s'est ouvert à toutes les écoles, quel que soit leur domaine de spécialisation. Cette évolution a permis d'élargir la diversité des profils, d'enrichir les types de projets proposés et de favoriser des échanges interdisciplinaires entre les étudiants.

# Entrez dans les coulisses de notre aventure humaine!

66

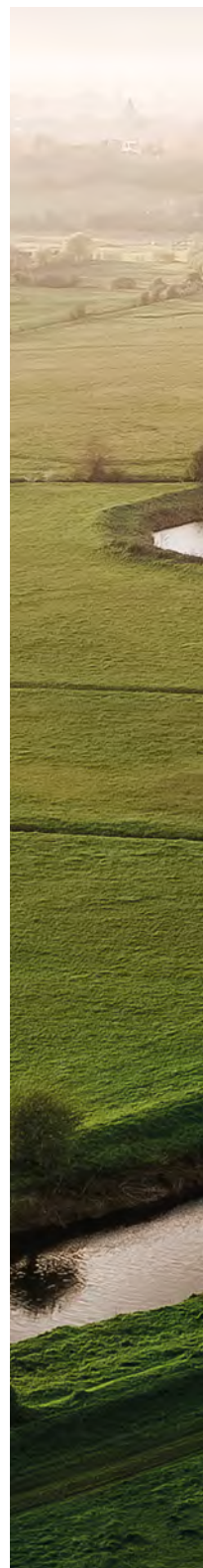
Au-delà de nos missions et de nos engagements, notre véritable richesse, ce sont les femmes et les hommes qui font vivre nos projets chaque jour.

À travers une série de photos, nous vous invitons à découvrir ces instants partagés : des sourires, des échanges, des liens qui se tissent au fil du quotidien. Des moments simples, conviviaux et sincères, qui racontent une autre facette de notre histoire, celle de l'esprit d'équipe, de l'entraide, et de la fierté d'agir ensemble.

Car la Fondation Avril, c'est aussi cela : un collectif uni, qui avance ensemble...



67



11 rue de Monceau,  
75 008 Paris

Conception: Agence Bastille • Crédits photos: Fondation Avril; FERT  
– agri-agence; Madagret; Cuma Bénin; GettyImages (Jean-philippe  
WALLET; deimagine; Catherine Delahaye; sleg211 / 500px; Miha & Alja/  
Ascent Xmedia; Westend61; vitapix)